

# Outil de décision COVID-19

## pour le personnel et les visiteurs des services de garde d'enfants

Pour toutes les situations répertoriées dans l'organigramme ci-dessous :

### (A) Contact étroit

- Quiconque est en contact étroit avec un cas positif doit s'auto-isoler pendant 14 jours et devrait prendre des dispositions pour se faire dépister.
- Si une personne s'auto-isole à la maison, les enfants du ménage devront également rester à domicile après la garde d'enfants pendant la période d'auto-isolation de 14 jours.

### (B) Voyage à l'extérieur du Canada

- Quiconque a voyagé à l'extérieur du Canada doit s'auto-isoler pendant 14 jours.
- Les membres du ménage devront également rester à la maison sans avoir à garder les enfants pendant les 14 jours de la période d'auto-isolement qui suit le voyage.
- Si le voyageur est dispensé de s'isoler parce qu'il accomplit un travail essentiel (par exemple, chauffeur de camion, pilote), les membres du ménage n'ont pas besoin de rester à la maison.

Le personnel / les visiteurs doivent remplir le [questionnaire d'auto-évaluation](#)

**Vous avez des symptômes? Vous n'êtes pas un contact proche? Vous n'avez effectué aucun voyage à l'extérieur du Canada?**

**Vous n'avez pas été testé?**

**Restez à la maison, isolez-vous et faites-vous tester.**

Les membres du ménage qui fréquentent un service de garde d'enfants doivent s'auto-isoler.

**Restez à la maison et isolez-vous pendant 10 jours.** Vous pouvez retourner à la garde d'enfants après 10 jours si les symptômes s'améliorent pendant 24 heures, à condition qu'A et B ne s'appliquent pas.

Les membres du ménage qui fréquentent une garderie doivent s'auto-isoler pendant 14 jours.

Si des membres du ménage développent des symptômes, ils doivent s'auto-isoler et se faire tester.

**Allez vous faire tester**

#### Test Positif :

Le personnel / les visiteurs malades doivent rester à la maison, s'auto-isoler pendant au moins 10 jours et suivre les conseils de Santé publique. Ils ne devraient pas aller à la garde d'enfants / travailler.

Tous les membres du ménage doivent s'auto-isoler et suivre les conseils de Santé publique.

#### Test Négatif :

Le personnel / les visiteurs peuvent retourner à la garderie si cela fait 24 heures que leurs symptômes ont commencé à s'améliorer tant que A et B ne s'appliquent pas.

Si un prestataire de soins de santé a établi un diagnostic alternatif, ils peuvent retourner au service de garde d'enfants lorsque leurs symptômes se sont améliorés depuis 24 heures, à condition qu'A et B ne s'appliquent pas.

Les membres du ménage peuvent également retourner au travail / à la garde d'enfants.

Le 24 février 2021